

DATE : 15 décembre 2020
INFORMATION CONSOMMATEUR : RAPPEL PRODUIT

Les autorités sanitaires françaises ont été informées début septembre 2020 par leurs homologues belges via le RASFF de la présence d'un produit chimique, l'oxyde d'éthylène, à une teneur supérieure à la limite maximum réglementaire dans certains lots de graines de sésame importées ayant subi un traitement non conforme à la réglementation européenne.

Concernant la crise mondiale sur le sésame provenant d'Inde, veuillez trouver ci-dessous les informations dont nous disposons à ce jour

- VIRE VENT n'est pas à l'origine de ce rappel européen. En effet l'Inde est le premier fournisseur mondial de sésame bio et non bio
- Dans le cas précis du sésame, notre fournisseur de sésame vérifie systématiquement les analyses de pesticides (sur près de 600 molécules connues) ainsi que des analyses sur la partie microbienne. Suite aux retours de ces analyses, il a été donc fabriqué avec ces lots sur la base de résultats tangibles qui permettaient de le faire.

L'identification des usines concernées par une présence d'oxyde d'Ethylène en Inde par la répression des fraudes a été effectué et communiqué au fur et à mesure dans le temps. Nos fournisseurs n'étant pas concernés au début de la crise, nos lots ont malheureusement été identifié à posteriori.

Les laboratoires étant submergés en cette période de crise, les délais d'obtention des résultats d'analyses ont été très fortement rallongé. Dépendant de ces laboratoires, nous avons fait de notre mieux pour vous transmettre ces informations en temps réel et en toute transparence.

Nous avons à ce jour obtenu un retour sur une majorité des lots analysés et nous sommes contraints, comme de nombreux opérateurs Européens, de rappeler et retirer du marché les lots concernés de produits contenant du sésame

D'autres analyses sont en cours sur les autres lots et nous attendons les résultats très prochainement.

Suite à cette alerte, la société Vire Vent de Provence procède au
rappel des produits suivants à marque « Vire Vent de Provence »:

Dénomination	Code Barre	Date de Durabilité Minimale : DDM
Poichichade bio traditionnelle 100g	3760208060066	11/07/2022, 06/09/2022, 20/09/2022, 30/09/2022, 14/10/2022, 31/10/2022, 04/11/2022, 29/11/2022, 12/12/2022, 24/06/2023, 13/08/2023, 14/08/2023
Poichichade bio traditionnelle 200g	3760208060011	04/07/2022, 01/09/2022, 20/09/2022, 30/09/2022, 14/10/2022, 31/10/2022, 04/11/2022, 29/11/2022, 12/12/2022, 24/06/2023
Poichichade bio au curry madras 100g	3760208060073	11/07/2022, 13/08/2022, 26/09/2022, 10/10/2022, 24/10/2022, 08/11/2022, 28/11/2022, 16/12/2022, 25/06/2023

Poichichade bio au curry madras 200g	3760208060028	8/11/2022, 26/09/2022, 10/10/2022, 28/11/2022, 16/12/2022, 25/06/2023, 31/08/2023
Poichichade bio au paprika 100g	3760208060080	18/07/2022, 12/09/2022, 01/10/2022, 21/11/2022, 22/11/2022, 19/06/2023
Poichichade bio au paprika 200g	3760208060059	12/09/2022, 01/10/2022, 21/11/2022, 22/11/2022, 19/06/2023
Choco Chiche bio 210g	3760208060400	04/10/2022, 03/12/2022, 11/08/2023

Si vous avez acheté un de ces produits, dont la DDM (indiquée sur nos pots dans le carré blanc en bas à gauche de l'étiquette) est une de celle de la liste ci-dessus, et uniquement ces DDM correspondant au produit, par précaution ne le consommez pas. Rapportez-le à l'accueil de votre magasin pour un remboursement.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par mail : qualite@virevent.fr. En vous remerciant pour votre compréhension.